



BURUNDI
RÉPONSE RAPIDE
SÉCHERESSE
2022

22-RR-BDI-56560

Abdou Dieng

Coordonnateur Résident a.i

PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

Non

Les agences bénéficiaires ont envoyé leurs contributions qui ont été utilisées pour élaborer ce rapport. Malheureusement, le retard accusé par les agences récipiendaires dans la finalisation des rapports finaux n'a pas permis d'organiser une revue après action pour échanger sur les réalisations.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui Non

Le rapport final n'a pas été discuté avec l'équipe humanitaire du pays et l'Intersecteur (ISC) du fait du retard dans le processus. Cependant, au cours de la mise en œuvre des projets, les agences récipiendaires ont présenté les résultats à mi-parcours dans un point d'information à l'EHP et à l'ISC.

Merci de confirmer que le rapport final a été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui Non

Oui, le rapport final a été partagé à quelques intervenants dans le pays.

1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

La contribution du CERF réponse rapide accordée a permis de répondre aux besoins essentiels urgents des personnes affectées par les différents chocs climatiques dans les provinces de Kirundo et Muyinga en leur fournissant une assistance alimentaire sous forme de transferts monétaires. Cette intervention de la communauté humanitaire à travers cette allocation a permis aux acteurs humanitaires d'accompagner le Gouvernement du Burundi dans la réponse aux différents chocs climatiques. En effet, cette allocation a été sollicitée suite aux résultats de l'évaluation rapide et multisectorielle réalisée en fin octobre 2022 qui ont fait ressortir une détérioration de la sécurité alimentaire au nord du pays, où une population estimée à 250 000 personnes (50 000 ménages) se trouvait dans une situation alimentaire très sévère et de nombreux ménages agricoles avaient perdu leurs semences. Sans une assistance immédiate, ces ménages risquaient de rater la campagne agricole en cours (2023A) surtout dans les provinces de Kirundo et Muyinga et la capacité disponible ne permettait pas d'assister cette population en urgence. La période des semis de la première saison culturale en cours se situait entre mi-septembre et mi-octobre mais à la fin de cette période, plus de 80% des agriculteurs n'avaient pas encore semé à cause de la rareté des pluies et dans l'attente des conditions favorables au semis. A travers cette requête au fonds CERF, 50 000 personnes parmi les plus sévèrement touchées ont été ciblées pour recevoir une assistance en vivres, en semences et en intrants agricoles grâce à deux projets mis en œuvre par le PAM et la FAO.

Valeur ajoutée du financement CERF :

Les agences leads des secteurs prioritaires identifiés ont mis en œuvre des activités visant à sauver des vies, restaurer la dignité de ces personnes et éviter une dégradation de leur situation qui était déjà précaire. Les activités de sécurité alimentaire mises en œuvre par la FAO et le PAM ont permis de fournir des activités de :

- Assistance alimentaire sous forme de transferts monétaires
- Renforcement des capacités des bénéficiaires en vue d'introduire l'hydroponie ;
- Appui des communautés en intrants agricoles pour mettre en place trois saisons agricoles (2023A, 2023 C et 2024A) ;

Au-delà de l'assistance fournie, cette allocation CERF a servi de catalyseur pour les autres financements de la réponse sécurité alimentaire dans cette zone frappée par le déficit hydrique notamment les projets du PAM et la FAO financés par la Banque Mondiale.

Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

Le financement reçu a permis aux agences de fournir une assistance urgente et rapide aux populations affectées par les différents chocs climatiques à un moment où des fonds n'étaient pas disponibles pour maîtriser la situation de l'insécurité alimentaire. Les fonds CERF ont permis d'éviter une catastrophe humanitaire liée à l'insécurité alimentaire dans les provinces cibles du projet grâce aux interventions urgentes. Des interventions et activités urgentes suivantes ont été menées à travers l'assistance alimentaire sous forme de transferts monétaires avec l'acquisition des semences par les bénéficiaires et le renforcement de leurs capacités en vue d'introduire l'hydroponie.

Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

Les activités prioritaires mises en œuvre à travers ces fonds ont permis de soulager ces populations affectées par ces chocs et d'atténuer l'impact de ces chocs dans un contexte où les prix des denrées alimentaires ont augmenté (inflation) avec un accès difficile aux semences pour les producteurs dus aux facteurs multiples internes et externes qui sont combinés y compris les effets de la guerre en Ukraine.

Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

Lors de la priorisation des zones, les agences bénéficiaires ont décidé d'intervenir dans les mêmes zones afin d'offrir une réponse multisectorielle. Aussi, une consultation a été faite avec les autorités afin de mener des activités complémentaires.

Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

La communauté humanitaire, les agences récipiendaires de l'allocation ont continué le plaidoyer avec les bailleurs de fonds pour atteindre les personnes qui restaient non couvertes dans les zones prioritaires par l'assistance mais également d'étendre l'assistance au-delà des zones qui étaient non couvertes par les projets financés par l'allocation CERF mais qui sont impactées par le déficit hydrique.

Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires¹

Le Coordonnateur Résident (CR), en consultation avec l'Équipe Humanitaire Pays (EHP), a donné la priorité à l'aide alimentaire et nutritionnelle d'urgence. Parmi ces quatre domaines, la protection a été retenue comme domaine à financer urgemment en demandant aux agences bénéficiaires d'accorder une priorité aux femmes et aux filles comme le témoigne les résultats sur les personnes atteintes. Sur un total de 55 812 personnes assistées, on dénombre 14 288 femmes et 15,069 filles, soit 53% des personnes ciblées.

Concrètement, dans les interventions de la FAO, le pourcentage des femmes pendant les foires était supérieur à 50% et dans les activités génératrices de revenu, les femmes représentent un pourcentage significatif ((myciculture :53%) et jardins de case (80%) et parmi elles, la FAO a pu identifier des formatrices des autres bénéficiaires. Le PAM a mis en place des mesures lors des distributions ; par exemple un mécanisme permettant de servir en priorité les personnes à besoins spécifiques, telles que les filles, les femmes et handicapés pour écourter leur temps d'attente sur les sites de distribution.

Pour contribuer à faire progresser les efforts dans ces domaines chroniquement sous-financés, le CERF a demandé une pleine participation de toutes les catégories de personnes depuis les évaluations de besoins jusqu'au suivi des projets en mettant un accent particulier sur les femmes, les filles et les personnes vivant avec handicap qui sont le plus souvent moins impliquées. En effet, les besoins de ces catégories de personnes sont le plus souvent mal pris en charge lors de la réponse en raison de leur non-implication dès la phase des évaluations.

L'EHP s'attèle à faire progresser ces domaines à travers les différentes stratégies qui sont élaborées dont entre autres les stratégies de protection de l'EHP et de redevabilité envers les personnes affectées. Les efforts en termes de genre sont menés au niveau du pays pour l'intégration du genre dans tous les projets et programmes. En termes de défis, en dépit de ces stratégies et initiatives mises en œuvre, les acteurs humanitaires, au niveau national et du terrain, ont besoin de renforcement de capacités qui contribueront à faire progresser l'intégration de ces domaines dans les différents projets et programmes. Aussi, des ressources doivent être suffisamment mobilisées pour renforcer les capacités des acteurs pour la prise en compte de ces thématiques dans la programmation des activités, l'élaboration des budgets et dans la mise en œuvre et le suivi.

Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)

Montant total nécessaire à la réponse humanitaire	46 200 000
CERF	3 500 007
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	0
Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)	3 500 007

¹ En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
FAO	22-RR-FAO-042	Sécurité alimentaire - Agriculture	1 400 003
WFP	22-RR-WFP-072	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	2 100 004
Total			3 500 007

Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)

Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours	US\$ 3,289,395
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	US\$ 41,110
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	0
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	US\$ 94,927
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	US\$ 54,490
Total fonds transférés aux partenaires (IP) *	US\$ 190,527
Total	US\$ 3 289 395

* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subventions en annexe.

2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

Aperçu situation humanitaire (en anglais pour publication en ligne) :

In 2022, Burundi witnessed a 20% increase in the number of food insecure people in recent months. According to the October 2022 food security assessments, some 50,000 people were severely food insecure (IPC 4) in Burundi. At that time, the number of food insecure people was expected to be 20% higher during the lean season (October to December 2022) compared to the previous period. Climate change is affecting food security: compounded shocks such as the delayed start of the rainy season as well as localized heavy flash flooding disrupted the agricultural season. The situation was further aggravated by the socio-economic fragile context in the country (inflation, repetitive fuel shortage, etc.). In late October 2022, OCHA and partners conducted an assessment that revealed that households are increasingly relying on negative coping strategies, including selling off assets and withdrawing children from schools. According to information collected from affected communities, by October 2022 nearly 70% of households had already exhausted their food reserves.

Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF (en anglais pour publication en ligne) :

In response, the Emergency Relief Coordinator on 10 December 2022 allocated \$3.5 million from CERF's rapid response window for life-saving humanitarian action. This funding enabled UN agencies and partners to provide life-saving food security and agricultural livelihood assistance to 55,812 people, including 14,287 women, 13,618 men, 27,906 children, including 8,200 persons with disabilities.

Personnes ayant reçu une assistance directe :

Pour les tableaux 5 et 6, la méthodologie a consisté à prendre le plus grand nombre de personnes assistées par catégorie et selon le sexe et l'âge. Ensuite, pour chaque catégorie, les personnes atteintes selon le sexe et l'âge ont été additionnées pour avoir le total assisté par catégorie. Pour les personnes atteintes selon l'âge et le sexe, les plus grands nombres de personnes assistées par catégorie ont été additionnés pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons. (Voir détails dans les tableaux ci-dessous). Cette méthodologie permet d'éviter les doubles comptages parce que pour chaque catégorie, sexe et âge, c'est le plus grand nombre de personnes atteintes qui a été considéré.

Personnes ayant reçu une assistance indirecte :

Les bénéficiaires indirects du projet sont :

- Les commerçants dans les provinces ciblées car selon les enquêtes réalisées par le PAM lors des suivi des activités, la distribution du Cash à contribuer à booster l'économie locale, les commerçants ont fait remarquer que la demande a fortement augmenté et ils ont augmenté le volume des commandes pour répondre à cette demande. Les commerçants ont aussi signalé qu'ils ont observé une nette augmentation de leur chiffre d'affaires durant cette période.
- Les ménages hôtes ayant accueilli des déplacés ont bénéficié indirectement, car des cas de redistribution avec les communautés hôtes ont été signalé et cela a contribué à renforcer la cohésion sociale, les déplacés n'étant pas perçus dorénavant comme représentant une charge supplémentaire aux ménages.
- La communauté en générale, grâce aux activités financées par les fonds CERF RR les populations affirment que la disponibilité alimentaire sur les marchés s'est nettement améliorée pendant la période culturale.
- La mise en œuvre des transferts monétaires dans les zones affectées a contribué a booster le volume et la circulation de la monnaie et l'économie en général.
- Les agents techniques de terrain émanant du ministère via les Bureaux Provinciaux de l'Environnement, l'Agriculture et l'Elevage (BPEAE) de Kirundo et Muyinga dont 8 agronomes et vétérinaires communaux et 20 assistants agronome et vétérinaires de zones, 33 moniteurs agricoles, et le personnel techniques de 3 ONG partenaires (ODEDIM, RBU2000, FH) de mise en œuvre (ODEDIM pour Vumbi et Giteranyi, Réseau Burundi 2000+ pour Bugabira et Food For The Hungry pour Busoni), ont pu bénéficier des séances de renforcement des capacités pour mieux accompagner les bénéficiaires ;
- Les es organisations de producteurs de semences des communes limitrophes, les privés multiplicateurs de semences certifiées et vendeurs de semences au moment des foires aux semences et les membres des communautés environnantes des zones

sinistrées ont bénéficié du projet par tache d'huile plus particulièrement les exploitants des marais qui ont été appuyés pendant la saison 2023C.

Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Sécurité alimentaire - Agriculture	9,893	9,429	9,661	9,661	38,465	14,288	13,618	15,069	12,837	55,812
Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire	9429	9932	9661	9623	38645	16,184	14,421	7,206	9,584	47,395

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Catégories	Prévu	Atteint
Réfugiés	0	0
Retournés	5 797	8,372
Déplacés internes	3 865	5,581
Communautés d'accueil	9 660	13,953
Autres personnes touchées	19 323	27,906
Total	38 645	55 812

Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge *

Sexe & âge	Prévu	Atteint	Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
			Prévu	Atteint
Femmes	9 932	14,288	1 490	3100
Hommes	9 429	13,618	1 414	2300
Filles	9 623	15,069	1 444	1500
Garçons	9 661	12,837	1 449	1300
Total	38 645	55 812	5 797	8200

PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

3. RAPPORTS DES PROJETS

3.1 Rapport du projet 22-RR-FAO-042

1. Information sur le projet			
Agence :	FAO	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Agriculture	Code du projet :	22-RR-FAO-042
Titre du projet :	Projet d'appui en intrants agricoles aux ménages affectés par les aléas climatiques et autres chocs.		
Date de début :	09/01/2023	Date de fin :	08/10/2023
Révisions :	Extension sans cout <input checked="" type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 18 000 000
	DIRECTIVE : Chiffre pré-rempli issu du document d'application.		
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		
	DIRECTIVE : Indiquez le montant total reçu à ce jour par rapport au total indiqué ci-dessus. Il doit être identique à ce qui est enregistré sur le service de suivi financier (FTS). Cela devrait inclure le financement de tous les donateurs, y compris le CERF.		US\$ 0
	Montant reçu du CERF :		US\$ 1 400 003
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 114 489
	DIRECTIVE : Veuillez assurer que les chiffres indiqués ici sont cohérents avec ceux		
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 41,110
	Partenaires ONG internationale		US\$ [0]
	Partenaires ONG nationale		US\$ 73,379
	Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ [0]

2. Résumé des résultats obtenus

Pour le premier résultat, 9 591 producteurs affectés par les aléas climatiques sur 7 730 prévus (124%) des provinces Kirundo (commune Bugabira, Busoni et Vumbi) et Muyinga (Commune Giteranyi) ont été appuyés en intrants agricoles pour les saisons agricoles 2023B, 2023C et 2024A. Pour le deuxième résultat, les activités génératrices de revenu en l'occurrence les jardins de case et la myciculture, 4 000 bénéficiaires ont pu mettre en place des jardins de case ainsi que des pépinières maraîchères communautaires.

3. Modifications

Alors que les interventions en rapport avec les foires aux semences et la distribution des aliments pour bétail (blocs à lécher, son de riz et tourteau palmiste) ont été menées dans les délais et avec succès, celles en rapport avec la myciculture et les jardins de case ont connu un retard suite aux difficultés d'acquisition des principaux intrants non disponibles localement (les intrants commandés en Mars 2023 n'ont été livrés qu'en Juillet 2023). Il faut aussi mentionner que la distribution des cultures fourragères

(boutures de bana grass) n'a pas eu lieu faute de fournisseurs pouvant les livrer en respectant le calendrier cultural. Les fournisseurs retenus s'engageaient à les livrer au-delà du 15 Mars 2023; ce qui ne garantissait pas une reprise idéale. La FAO a donc sollicité une période d'extension sans coût additionnel de 3 mois jusqu'au 8 Octobre 2023, afin de lui permettre de finaliser toutes les activités prévues dans le document du projet et accompagner les bénéficiaires dans la préparation des saisons culturales 2023 C et 2024 A. Cette demande était justifiée du fait que le budget y relatif était disponible du fait du changement du taux de change ce qui a permis également une augmentation de 3 % du budget alloué à certains intrants agricoles.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	1414	1490	1449	1444	5797	1408	1484	1443	1438	5773
Déplacés internes	943	993	966	963	3865	939	989	962	959	3849
Communautés d'accueil	2357	2483	2415	2405	9660	2348	2473	2405	2395	9621
Autres personnes touchées	4715	4966	4831	4811	19323	11,489	9475	2396	4792	28152
Total	9429	9932	9661	9623	38645	16,184	14,421	7,206	9,584	47,395
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	1490	1414	1444	1449	5797	3100	2300	1500	1300	8,200

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les agents techniques de terrain émanant du ministère via les Bureaux Provinciaux de l'Environnement, l'Agriculture et l'Elevage (BPEAE) de Kirundo et Muyinga dont 8 agronomes et vétérinaires communaux et 20 assistants agronome et vétérinaires de zones, 33 moniteurs agricoles, et le personnel techniques de 3 ONG partenaires (ODEDIM, RBU 2000, Food for The Hungry) de mise en œuvre (ODEDIM pour Vumbi et Giteranyi, Réseau Burundi 2000+ pour Bugabira et Food For The Hungry pour Busoni), ont pu bénéficier des séances de renforcement des capacités pour mieux accompagner les bénéficiaires. Les organisations de producteurs de semences des communes limitrophes, les privés multiplicateurs de semences certifiées et vendeurs de semences et les membres des communautés environnantes des zones sinistrées qui, au moment des foires aux semences ont bénéficié du projet par tache d'huile, sans oublier les exploitants des marais qui ont été appuyés pendant la saison 2023C.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Améliorer la sécurité alimentaire des populations, sauvegarder leurs moyens d'existence et accroître leur résilience face aux chocs liés aux aléas climatiques			
Résultat 1	Les ménages de producteurs affectés par les aléas climatiques sont appuyés en intrants agricoles diversifiés.			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre de contrats (LoA) signés avec les prestataires de service	4	5	ODEDIM a signé un contrat pour deux communes Vumbi et Giteranyi, FH, Réseau Burundi 2000+, 2 BPEAE
Indicateur 1.2	Cash.5a : Nombre de personnes recevant des coupons inconditionnels	7 730	7 704	Rapport des partenaires de mise en œuvre (Noter que 26 bénéficiaires ne se sont pas présentés pendant les marchés des foires aux semences)
Indicateur 1.3	Cash.5b : Valeur totale des coupons inconditionnels distribués en USD	502,450 USD	478,259 USD	A la suite de la variation du taux de change.
Indicateur 1.4	Ag.1 : Nombre de personnes recevant des intrants agricoles (articles/paquets/kits)	7 730	7 704	Rapport des partenaires de mise en œuvre.
Indicateur 1.5	Nombre ménages assistés en saison 2023 C (2667 ménages dont 1887 nouveaux) et 2024 A (4387 ménages) en semences de maïs	8,941	6274	Rapport PMO
Indicateur 1.6	Nombre de jardins de case (kitchen garden) installés	4 000	4 000	Rapport des BPEAE et de visite de terrain
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	26 bénéficiaires ne se sont pas présentés pendant les marchés des foires aux semences ;			

		Des semences de maïs ont été achetées et mises à la disposition des communautés suite au différentiel de cours de change favorable (dévaluation monétaire).
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Identifier et contractualiser avec les partenaires de mise en œuvre	FAO en collaboration avec le MINEAGRIE eût égards à leurs expériences, la présence opérationnelle/rôles dans les communes : ODEDIM dans les communes Vumbi et Giteranyi, Réseau Burundi 2000+ en commune de Bugabira, FH en commune de Busoni et les 2 BPEAE pour toutes les communes de leur ressort.
Activité 1.2	Confectionner les coupons et enregistrer les ménages identifiés pour recevoir les Kits agricoles	FAO, en collaboration avec le PAM, PMO et Administration
Activité 1.3	Organiser la distribution des intrants agricoles à travers les foires aux semences et autres intrants	FAO, en collaboration avec les PMO et Administration
Activité 1.4	Former les ménages et installer les kitchen garden (jardins de case)	FAO en collaboration avec les BPEAE

Résultat 2 Les ménages avec accès limité à la terre et victimes des aléas climatiques sont assistés pour développer les activités génératrices de revenus (myciculture)

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de Kits de matériel et intrants de production des champignons	200	80	PV de réception et/ou bordereau de livraison
Indicateur 2.2	Nombre de champignonnières construites et opérationnelles	200	80	PV de réception et/ou bordereau de livraison
Indicateur 2.3	Nombre de personnes recevant des formations sur des compétences, pratiques et/ou technologies agricoles (sur les techniques de production des champignons)	3000	3 000	Rapport de missions pour les formations et listes de présence des participants aux formations
Indicateur 2.4	Nombre de kilos de champignons produits, consommés ou vendus par mois	5 000	7 1550	Rapport de production chez les bénéficiaires
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Avec les sensibilisations sur cette composante, il y a eu 1796 ménages qui ont été intéressés par la production des champignons. Ils ont constitué des groupes de 20 à 25 membres pour avoir les 80 champignonnières. La réticence s'explique par le fait qu'ils ont été informés que la construction de champignonnières était à leur charge et certains se sont retirés sur les listes.			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Acquisition du matériel et intrants de production des champignons	FAO pour les spécifications techniques et fournisseur spécialisé		
Activité 2.2	Construction des champignonnières à base des matériaux locaux			

		Bénéficiaires avec l'appui technique de la FAO en collaboration avec le PMO
Activité 2.3	Formation sur les techniques améliorées et adaptées de production des champignons pleurotes	FAO
Activité 2.4	Production des champignons et commercialisation du surplus de production auprès des marchés de proximité	Bénéficiaires / PMO pour la recherche de marché
Activité 2.5	Suivi-accompagnement des unités de production de champignons	PMO et FAO

Résultat 3 Les éleveurs victimes des aléas climatiques sont appuyés en aliments de bétail (matériel végétal et aliments de production).

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	Nombre d'éleveurs identifiés et appuyés en matériel végétal fourrager	600	0	
Indicateur 3.2	Ag.3 Nombre de personnes recevant des intrants d'élevage (aliments pour animaux/animaux vivants/kits/packs) (d'éleveurs de bovins identifiés et appuyés en blocs à lécher)	600	600	Rapport des PMO, PV de réception
Indicateur 3.3	Nombre d'éleveurs de bovins identifiés et appuyés en aliments de production	300	600	Rapport des PMO, PV de réception
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	L'on n'a pas trouvé de fournisseurs pouvant les livrer en respectant le calendrier cultural. Le fournisseur retenu début février 2023 s'engageait à les livrer au-delà du 15 Mars 2023; ce qui n'est pas permis pour une reprise idéale. Les éleveurs vont être appuyés sur les champs de multiplication des boutures de bana grass mis en place par la FAO à Karusi et à Matana (TCP 3801) ; les responsables provinciaux d'élevage sont informés			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 3.1	Acquérir et distribuer les éclats de souches et boutures de cultures fourragères	En 2024A, les BPEAE en collaboration avec la FAO et la Direction de la Promotion des Filières Animales		
Activité 3.2	Acquérir et distribuer les blocs à lécher aux éleveurs ciblés	FAO/PMO avec le fournisseur spécialisé		
Activité 3.3	Acquérir et distribuer les concentrés aux éleveurs ciblés	FAO/PMO avec le fournisseur spécialisé		

7. Programmation efficace.

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)² :

La FAO en collaboration avec le Gouvernement du Burundi se sont assurés de la redevabilité envers les ménages en garantissant l'égalité, la transparence, la participation et l'autonomisation des bénéficiaires qui sont les principes clés incorporés dans toutes les étapes de programmation d'intervention de sécurité alimentaire. De plus, la FAO en collaboration avec le Gouvernement du Burundi met en œuvre des approches centrées sur les personnes, non discriminatoires et impartiales qui tiennent compte des besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles, des garçons, des personnes vivant avec handicap, des déplacés internes et des réfugiés dans l'exécution du projet. Tous ces aspects ont été pris en compte pendant toutes les étapes d'implémentation du projet. La FAO l'a fait en collaboration avec les autres Agences des Nations Unies dont le PAM, l'administration locales et les services technique du MINEAGRIE.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

² Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Au démarrage de la mise en œuvre du projet, des procédures telles que les prises de contacts de la FAO Burundi avec les partenaires de mise en œuvre et la disponibilisation des outils ont été faits. Ces outils sont utilisés pour permettre aux communautés bénéficiaires d'avoir des moyens sûrs et confidentiels de faire entendre leurs doléances sur des questions qui relèvent du contrôle de comment les activités sont en train d'être menées. Des boîtes à suggestion ont été installées sur les sites des marchés des foires aux intrants, mais aussi pendant les étapes de sélection et validation des listes des bénéficiaires. Les animateurs des foires aux intrants ont beaucoup expliqué le mécanisme de la transmission des plaintes et leur gestion. Cela a permis de recueillir des informations à diverses fins, notamment pour prendre des mesures correctrices afin d'atteindre les objectifs visés. Des mécanismes d'écoute/canal de feedback sur les plaintes sensibles sont communiqués aux communautés et mis en place (numéros de contact, dialogue permanent, boites à suggestion, missions de suivi et d'évaluation, etc). Des plaintes souvent reçues, il sont entre autres des cas de :

- corruption,
- le détournement des biens du projet (1 cas dénoncé à Bugabira d'un bénéficiaire qui ne s'était pas présenté lors des distributions a été rétabli dans ses droits);
- violation de la politique de protection des enfants ou toute violation grave du code de conduite, comme toute forme d'exploitation, d'abus ou de harcèlement (qu'il soit sexuel, physique ou verbal) des bénéficiaires par le personnel ;
- discrimination des bénéficiaires sur de leur sexe, croyances, religion, âge, ethnie, etc.
- violation de la législation locale ;
- inquiétudes liées à l'insécurité.

Les plaintes éventuelles devaient être enregistrées, documentées, des solutions trouvées et portées à la connaissance de la partie lésée. Les plaintes étaient référées au Bureau de la FAO au Burundi et en cas d'insatisfaction, elles sont envoyées au Siège de la FAO aux adresses suivante

Contacts détaillés	<p>REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU BURUNDI : Avenue de la Plage. B.P. 1250 <u>Bujumbura</u>. Burundi. Tél. 22 20 6000 - Fax : 22 22 73 64.</p> <p>E mail : FAO-BI@fao.org</p> <p>SIEGE :</p> <p>Viale delle Terme di Caracalla 00153 Rome, Italie Tél.: (+39) 06 57051 Courriel: FAO-HQ@fao.org</p>
--------------------	--

La majorité des plaintes enregistrées au cours de l'exécution du présent projet étaient en rapport avec :

- 1) Le ciblage et la validation des bénéficiaires : tout le monde voudrait bien figurer sur les listes des bénéficiaires. Ceux qui n'étaient pas retenus avaient du mal à comprendre les critères de priorisation mis en place et la contrainte budgétaire pour la détermination du nombre par colline. Il a fallu la synergie avec les services administratifs et techniques pour fournir des explications.
- 2) Retard dans l'approvisionnement des semences maraichères et intrants pour la myciculture. Des explications ont été données concernant les procédures de passation des marchés pour avoir ces intrants et surtout qu'il n'y avait pas assez de disponibilités locales.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

La FAO applique la tolérance zéro pour les exploitations et abus sexuels (PSEA). L'interdiction de l'exploitation et des abus sexuels s'applique à toutes les personnes employées par la FAO quels que soit leur lieu d'affectation, le type de contrat ou leur grade, ainsi qu'à tous les partenaires de l'organisation comme les fournisseurs et partenaires d'exécution des projets. Pour le présent projet, la FAO a exigé aux PMO, à la signature du contrat, de mettre en place un mécanisme de rapportage en cas de l'EAS. C'est ainsi que des messages

ont été relayés aux bénéficiaires depuis la phase de ciblage et de validation pour les foires aux intrants et au cours des différentes étapes de mise en œuvre. Des comités de gestion de plaintes ont été mis en place à cet effet. Pendant les marchés des foires, un système d'écoute a été mis en place et un canal de transmission des plaintes sensibles a été communiqué aux communautés : Les outils qui ont été utilisés sont : un numéro vert avec la synergie du PAM, les boîtes à suggestion, les sms sur les sites des foires et les missions de suivi sur terrain permettaient de recueillir les plaintes des bénéficiaires. Pendant les marchés des foires, les sites ont été identifiés pour permettre une bonne séparation des toilettes pour hommes et celles pour femmes.

La prise en compte de la dimension genre a permis de réduire la susceptibilité des groupes potentiellement vulnérables à être exposé au cas d'abus ou d'exploitation sexuelle. Comme indiqué dans le paragraphe précédent, les mécanismes d'enregistrement et de traitement des plaintes liées à l'exploitation et aux abus sexuels sont clairement définis et les canaux de transmission d'information garantissant la confidentialité communiqués. Pour le présent projet, il n'y a pas eu de cas d'exploitation et d'abus sexuel suite aux mécanismes de prévention mis en place et certains dérapages pendant les marchés des foires ont été évités suite à la présence du personnel de la FAO et aux agents recrutés par les PMO pour la supervision des foires.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Dans la mise en œuvre du projet, la FAO a fait tout son possible pour éviter qu'il y ait discrimination de toute sorte. Une mise au point sur ce sujet avec tous les partenaires de mise en œuvre a été faite avant la signature des protocoles d'accord. Le nouveau cadre stratégique de la FAO vise à intégrer la dimension de genre dans tous ses programmes en faveur de l'agriculture et du développement rural. L'équité hommes-femmes est promu pour faciliter l'accès aux ressources, aux biens, aux services et les composantes participent à la prise de décision dans les zones rurales car les inégalités entre hommes et femmes exacerbent l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté

Au cours de la mise en œuvre des activités du projet, la dimension genre a été prise en compte. En effet, lors du ciblage des bénéficiaires pour les foires aux intrants, nous avons considéré l'approche ménage qui pouvait être représenté par un homme ou une femme et le pourcentage des femmes pendant les foires était supérieur à 50%, ce qui est logique car ce sont les femmes qui s'occupent le plus des activités champêtres. Aussi, dans les activités génératrices de revenu, les femmes représentent un pourcentage significatif (myciculture :53%) et jardins de case (80%) et parmi elles, l'on a pu identifier des formatrices des autres- bénéficiaires.

E. Personnes handicapées (PwD) :

Au Burundi, les personnes vivant avec handicap se voient stigmatisées et discriminées au sein de la communauté. Déconsidérées le plus souvent sur le marché du travail, la grande partie de cette catégorie de personnes essayent de survivre dans des conditions précaires. Une partie opte pour les mécanismes négatifs de survie, recours à la mendicité qui se pratique souvent dans les centres urbains mais une autre partie se livre aux activités génératrices de revenus. Pour le projet, les jeunes (garçons et filles) et les femmes cheffes de ménages, et/ou les jeunes déscolarisés et au chômage, les personnes vivant avec handicap mais actives, ont été prises en compte dans les critères de ciblage des bénéficiaires et ont été priorisées dans l'octroi d'intrants agricoles. Par ailleurs, au cours de la mise en œuvre du projet, les personnes vivant avec handicaps ont été impliquées dans toutes les activités du projet (réunions, formations, sensibilisation, etc.). Cette catégorie de la population a été également prise en compte dans les activités génératrices de revenus (myciculture et les jardins de case) pour renforcer leur autonomisation et dignité.

f. Protection :

Les interventions prévues dans le cadre du projet devaient permettre à 7 730 ménages victimes des effets de changement climatique (retard des pluies dans tout le pays, pluies torrentielles localisées) d'avoir les moyens de mettre en place la saison culturale 2023B et relancer les activités génératrices de revenus dans les provinces Kirundo et Muyinga. L'activité de distribution d'intrants agricoles via les foires comporte plusieurs étapes avec un regroupement de la population (sensibilisation des bénéficiaires, ciblage des bénéficiaires, validation des listes des personnes ciblées, marché des foires). Pour minimiser les risques de propagation des maladies au cours des rassemblements, l'équipe du projet a mis en place des dispositifs, notamment la communication sur le danger des maladies transmissibles pendant les étapes de regroupement des populations. Au cours des marchés des foires aux semences, l'animateur a beaucoup insisté sur la prévention et la protection des personnes affectées. Un dispositif de lavage des mains a été mis en place sur les sites. Un contrôle rigoureux a été fait pour la distanciation pendant les étapes d'alignement et pour entrer dans le marché, il y avait une limitation du nombre

qui entrerait pour éviter un regroupement pendant les achats. Pendant l'exécution des activités génératrices de revenus, des messages de protection étaient véhiculés dès le départ pendant la sensibilisation, les formations et lors de l'exécution des travaux.

g. Éducation :

Non applicable.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	7,704

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

[À remplir]

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activite 1.2	7,704	US\$ 478,259 USD	Sécurité alimentaire - Agriculture (y compris l'élevage, la pêche et autres moyens d'existence agricoles)	Avec restriction
[À remplir]	[À remplir]	[À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant
[À remplir]	[À remplir]	[À remplir]	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Nbre	Titre	Liens
1	Articles rédigés et publiés sur le site de la FAO (https://www.fao.org/burundi/fr/): Le sourire retrouvé grâce à l'appui de la FAO en intrants agricoles aux ménages affectés	

	par les aléas climatiques et autres chocs FAO au Burundi Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	
2	La récolte de la saison culturale 2023B, un regain d'espoir mitigé de craintes pour les victimes des aléas climatiques	https://www.fao.org/burundi/actualites/detail-events/fr/c/1641898/
3	Des milliers de ménages plus affectés par les aléas climatiques appuyés par la FAO et OCHA en intrants agricoles au Burundi	https://www.fao.org/burundi/actualites/detail-events/fr/c/1631722/
41	Les articles publiés sur le site des Nations Unies au Burundi (https://burundi.un.org/fr)	
5	La récolte de la saison culturale 2023B, un regain d'espoir mitigé de craintes pour les victimes des aléas climatiques	https://burundi.un.org/fr/239088-la-r%C3%A9colte-de-la-saison-culturale-2023b-un-regain-d%E2%80%99espoir-mitiq%C3%A9-de-craintes-pour-les
	Les articles sortis dans UN Flash Info	
6	La récolte de la saison culturale 2023B, un regain d'espoir mitigé de craintes pour les victimes des aléas climatiques	https://mailchi.mp/un.org/un-flash-info-mai-17343652?e=6c647c3c23
7	Des milliers de ménages plus affectés par les aléas climatiques appuyés par la FAO et OCHA en intrants agricoles au Burundi	https://mailchi.mp/un.org/un-flash-info-fevrier-mis-a-jour-2023-17323028?e=6c647c3

8	Tweets postés sur la page twitter de la FAO https://twitter.com/faoburundi?lang=fr	
		https://twitter.com/FAOBurundi/status/1625898680195723267?s=20
	Autres outils de communication	
9	2 émission Radio	audio disponibles
10	Dépliant	disponible
11	Communiqué de presse	disponible
12	Autocollant	distribué
13	Supports de visibilité (Polos, Event flag, banderoles)	distribué

3.2 Rapport du projet 22-RR-WFP-072

1. Information sur le projet

Agence :	WFP	Pays :	Burundi
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire – Assistance alimentaire	Code du projet :	22-RR-WFP-072
Titre du projet :	Assistance alimentaire aux familles vulnérables doublement affectées par le déficit hydrique et les dégâts des pluies sporadiques mais excessives en provinces Kirundo et Muyinga.		
Date de début :	01/01/2023	Date de fin :	30/06/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement

Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 28 256 611
DIRECTIVE : Chiffre pré-rempli issu du document d'application.	
Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	
DIRECTIVE : Indiquez le montant total reçu à ce jour par rapport au total indiqué ci-dessus. Il doit être identique à ce qui est enregistré sur le service de suivi financier (FTS). Cela devrait inclure le financement de tous les donateurs, y compris le CERF.	US\$ 1 234 693
Montant reçu du CERF :	US\$ 2 100 004
Total des sous-subsidations du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 76,038
DIRECTIVE : Veuillez assurer que les chiffres indiqués ici sont cohérents avec ceux	
Partenaires gouvernementaux	US\$ 0
Partenaires ONG internationale	US\$ 0
Partenaires ONG nationale	US\$ 21,548
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 54,490

2. Résumé des résultats obtenus

La contribution du CERF réponse rapide accordée a permis de répondre aux besoins essentiels urgents des personnes affectées par les différents chocs climatiques dans les provinces de Kirundo et Muyinga en leur fournissant une assistance alimentaire sous forme de transferts monétaires. Avec la dévaluation du francs Burundais à partir du mois de juin 2023, un total 55,812 personnes dans les communes de Bugabira, Busoni, Vumbi, Ntega, Giteranyi, Mwakiro et Muyinga ont reçu un transfert monétaire de 1.573.842.41.000 FBU soit l'équivalent USD 563.019 pour couvrir leur besoin alimentaire pendant le mois de juin 2023.

Entre janvier et Mars 2023, pendant la période de soudure, 38 650 personnes soit 7 730 ménages dans les communes de Bugabira, Busoni, Vumbi, Ntega, Giteranyi ont reçu une assistance alimentaire sous forme de transfert monétaire pour la protection de semence en partenariat avec la FAO. Au total 2 179 860 000 FBU soit USD 1,594,106 ont été distribué pour couvrir leurs besoins alimentaires pendant 50 jours.

Ce financement CERF a été utilisé pendant les périodes les plus difficiles de l'année et cela a permis aux ménages affectés de renforcer leur résilience par la mise en place des activités agricole grâce à l'assistance de la FAO financée

également par le fonds CERF. Ces activités mises en œuvre par le PAM, la FAO et leurs partenaires de mise en œuvre la Croix Rouge du Burundi ainsi que son partenaire financier ECOBANK ont permis d'assister 55 812 personnes en distribuant plus de USD 1,594,106. La valeur de transfert était de 141 000 FBU par ménage par mois.

3. Modifications

A partir du mois de mai 2023, il a été constaté une dévaluation du Francs Burundais passant de 2048 FBU pour 1 USD en janvier 2023 à 2801 FBU pour 1 USD en juin 2023 ce qui a eu pour conséquence de disposer de plus de Cash disponible en FBU étant donné que le transfert monétaire se faisait en francs Burundais. Ainsi par le biais de l'allocation CERF, le PAM a pu atteindre plus de bénéficiaires, soit 55,812 contre 38,650 initialement prévu dans les documents du projet, soit une augmentation de 44,4% du nombre de bénéficiaires.

Ce projet financé par les fonds CERF RR n'a pas connu de changement majeur dans sa mise en œuvre. Lors du ciblage des bénéficiaires, il a été constaté que les besoins réels étaient largement supérieurs à la planification. Pour pallier cela, le PAM, la FAO et les partenaires de mise en œuvre ont définis des critères de vulnérabilités pour cibler les personnes les plus prioritaires, fortement touchées par l'insécurité alimentaire dus aux effets des chocs climatiques.

En plus des distributions, des activités de renforcement de capacités des bénéficiaires en vue d'introduire l'hydroponie ont été organisées par le PAM. 212 personnes dont 172 hommes et 40 femmes ont été formés sur la culture hydroponique.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	1 490	1 414	1 444	1 449	5 797	[2,143]	[2,043]	[2,261]	[1,926]	[8,372]
Déplacés internes	993	943	963	966	3 865	[1,429]	[1,361]	[1,507]	[1,284]	[5,581]
Communautés d'accueil	2 483	2 357	2 405	2 415	9 660	[3,572]	[3,405]	[3,767]	[3,209]	[13,953]
Autres personnes touchées	4 966	4 715	4 811	4 831	19 323	[7,144]	[6,809]	[7,534]	[6,418]	[27,906]
Total	9 932	9 429	9 623	9 661	38 645	[14,288]	[13,618]	[15,069]	[12,837]	[55,812]
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	1 490	1 414	1 444	1 449	5 797	[3100]	2300	1500	[1300]	8200

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les bénéficiaires indirects du projet sont :

- Les commerçants dans les provinces ciblées car selon les enquêtes réalisées par le PAM lors des suivi des activités, la distribution du Cash à contribuer à booster l'économie locale, les commerçants ont fait remarquer que la demande a fortement augmenté et ils ont augmenté le volume des commandes pour répondre à cette demande. Les commerçants ont aussi signalé qu'ils ont observé une nette augmentation de leur chiffre d'affaires durant cette période.
- Les ménages hôtes ayant accueilli des déplacés ont bénéficié indirectement, car des cas de redistribution avec les communautés hôtes ont été signalé et cela a contribué à renforcer la cohésion sociale, les déplacés n'étant pas perçus dorénavant comme représentant une charge supplémentaire aux ménages.
- La communauté en générale, grâce aux activités financées par les fonds CERF RR les populations affirment que la disponibilité alimentaire sur les marchés s'est nettement améliorée pendant la période culturelle.
- La mise en œuvre des transferts monétaires dans les zones affectées a contribué à booster le volume et la circulation de la monnaie et l'économie en général.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Fournir une assistance alimentaire d'urgence à 38 645 personnes affectées par les aléas climatiques dans les provinces de Kirundo et Muyinga, pour la couverture de leurs besoins alimentaires et nutritionnels vitaux.
Résultat 1	Des personnes vulnérables touchées par les chocs climatiques reçoivent des transferts monétaires afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels de base

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Assistance alimentaire			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur	38,645	55,812	Rapport de distribution, base de données du PAM
Indicateur 1.2	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD	1,594,106	USD 1,594,106	Rapport de distribution, base de données du PAM
Indicateur 1.3	FS.5a Pourcentage des bénéficiaires avec un Score de Consommation Alimentaire acceptable	80	51%	Rapport PDM Ce score est de 43% pour les non bénéficiaires dans la même zone
Indicateur 1.4	FS.5b Pourcentage des bénéficiaires avec un Score de Consommation Alimentaire limite	17	43%	Ce score est de 46% pour les non bénéficiaires dans la même zone
Indicateur 1.5	FS.5c Pourcentage des bénéficiaires avec un Score de Consommation Alimentaire pauvre	3	7%	Ce score est de 11% pour les non bénéficiaires dans la même zone
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	L'écart entre la réalisation et la planification s'explique par l'inclusion des nouveaux bénéficiaires après la dévaluation du francs Burundais par rapport au Dollar américain La crise économique ainsi que les chocs climatiques ont fortement touché les zones de Kirundo et Muyinga, c'est grâce au financement CERF que la situation s'est un peu améliorée et le pire a été évité.			

Selon le dernier rapport IPC, Kirundo reste parmi les zones ayant un fort taux d'insécurité alimentaire.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Ciblage, validation et enregistrement biométrique des bénéficiaires.	Cette activité a été mise en œuvre par le partenaire Croix-Rouge du Burundi et en collaboration avec les autorités administratives locales sous la supervision du PAM
Activité 1.2	Sensibilisation des bénéficiaires sur les pratiques agricoles adaptées aux épisodes climatiques de déficit hydrique (hydroponie) et leur mise en œuvre	Cette activité a été mise en œuvre en collaboration avec l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)
Activité 1.3	Distribution du cash	Le partenaire Financier ECOBANK à assurer la distribution du cash en partenariat avec le partenaire de mise en œuvre Croix-Rouge de Burundi qui a assuré l'appui à la distribution par l'organisation, mise en place des lieux et l'ordre lors des distributions. Tout le processus a été sous la supervision des bureaux de terrain du PAM
Activité 1.4	Suivi-évaluation du projet d'assistance y compris le mécanisme de plaintes	Le suivi des activités et le mécanisme de plaintes ont été organisés par le PAM pendant et après les distributions. Le PDM a été organisé par une structure spécialisée externe au projet.

7. Programmation efficace

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)³ :

Les bénéficiaires du projet ont été associés à tous les niveaux du processus de la mise en œuvre (validation des critères de ciblage, identification, le ciblage et la validation publique). Ceci à travers son approche AAP, le PAM a fourni des informations aux personnes concernées sur le programme et leurs droits pour mitiger les risques de protection et s'engager au mieux dans les programmes. Le PAM consulte les femmes, les hommes, les filles et les garçons dès le début d'un projet pour détecter les risques de protection et leurs besoins spécifiques et prioritaires.

Grâce à ses outils, le PAM a pu identifier les problèmes survenus durant tout le processus et de commun accord avec les partenaires, des solutions appropriées ont été apportées. Après la première distribution, compte tenu du nombre important des personnes affectées dans la zone, les autorités locales ont demandé aux bénéficiaires de redistribuer le cash avec les autres non bénéficiaires, à travers sa ligne verte, le PAM informé a immédiatement suspendu la distribution et a organisé des missions de terrain pour discuter avec les autorités en insistant sur les objectifs du projet et en passant des messages clés sur le projet. La distribution a pu reprendre et le phénomène de redistribution de cash a été sensiblement réduit.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Le mécanisme de retour d'information mis en place s'est fait par téléphone. Les bénéficiaires appellent gratuitement sur le numéro vert du PAM qui leur est communiqué via différents canaux et supports (informations via réunions de sensibilisations, banderoles sur le site de distribution et carte SCOPE avec numéro affiché pour les bénéficiaires). Ils déposent leurs plaintes en toute confidentialité. Après analyse par le bureau du PAM, ils reçoivent ensuite les réponses par le même numéro qui les rappelle.

³ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Le mécanisme de réception et gestion des feedbacks, « CFM » a poursuivi ses activités, les femmes utilisent plus le téléphone mobile pour soumettre leurs doléances, contrairement aux hommes qui le font par la ligne verte. Pour cette activité les plaintes soumises se chiffrent à 25%. Les types de plaintes reçus dans le cadre du projet sont les suivantes :

- Des personnes qui n'ont pas été ciblées alors qu'elles sont vulnérables
- Des cas de redistribution de Cash sur instruction des autorités administratives locales
- Allégations de fraude/tricherie lors de l'enregistrement des bénéficiaires (enregistrement moyennant des sommes d'argent) ;
- Allégations de problèmes de documents qui sont sources de difficultés pour obtenir l'assistance (manque de cartes scope, carte nationale d'identité et bon de ration) ;
- Allégations de personnes vulnérables prétendant être ciblées mais qui ne se retrouveraient pas sur les listes de distribution du cash.

Le CFM a permis d'apporter des corrections d'ordre opérationnel à la satisfaction des bénéficiaires.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA)

Le PAM a mis en place un mécanisme de traitement des plaintes via un numéro de téléphone gratuit où tous les bénéficiaires ayant une plainte à formuler en rapport avec une situation d'exploitation sexuelle peuvent appeler. Les bénéficiaires peuvent s'y exprimer d'une façon confidentielle. La situation est traitée par le Chef de Programme du PAM ou par le Directeur Pays pour les cas les plus graves.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Pour contribuer à l'égalité de sexe et à la promotion de l'autonomisation et de la protection des femmes et des filles, le PAM cible les femmes et les hommes et distribue les vivres/transferts monétaires aux femmes qui sont considérées comme cheffe de ménage.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Lors de l'identification des bénéficiaires, le projet a pris en compte l'inclusion des personnes à besoins spécifiques (personnes vivants avec handicap). Le projet a aussi mis en place lors des distributions un mécanisme permettant de servir en priorité les personnes à besoins spécifiques, telles que les filles, les femmes et personnes vivants avec handicap pour écourter leur temps d'attente sur les sites de distribution.

f. Protection :

Dans le cadre de ce projet, le PAM en collaboration avec son partenaire de mise en œuvre la Croix-Rouge du Burundi ont mis en place des règles et mécanismes permettant de minimiser les risques encourus des bénéficiaires conformément au principe humanitaire de ne pas nuire, ainsi la fixation de l'heure du début de la distribution et celle de la fin a été faite de commun accord avec les bénéficiaires, pour que les bénéficiaires ne rentrent pas chez eux tardivement et soient exposés aux risques divers . Le balisage du périmètre de distribution a également été effectué pour éviter les risques de bousculade. En outre, lorsque la modalité du cash a été utilisée, cela a évité aux bénéficiaires de se déplacer avec une lourde cargaison de vivres. Les sites de distributions étaient géographiquement accessibles pour tous y compris les personnes à besoin spécifiques.

g. Éducation :

Non applicable

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
-------	---------	---

Oui, le PTM est la seule intervention dans le projet CERF	Oui, le PTM est la seule intervention dans le projet CERF	55 812
---	---	--------

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les transferts monétaires ont été effectués via la distribution de Cash par ECOBANK avec pour objectif l'achat de vivres. 3 distributions de 141 000 FBU par ménages ont été organisées.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
distribution du cash direct par ECOBANK	55 812	US\$ 1,594,106	Food Security - Food Assistance	Unrestricted

9. Visibilité des activités financées par le CERF

DIRECTIVE (à effacer avant la soumission du rapport) :

Titre	Lien web / source
<i>Actuellement au Burundi</i>	https://twitter.com/HousainouTAAL/status/1397149046444335105
<i>Récapitulatif "Life Saving"</i>	https://twitter.com/HousainouTAAL/status/1438062687846535178

ANNEXE: FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERES AUX PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

CERF Project Code	Cluster/Sector	Agency	Partner Type	Total CERF Funds Transferred to Partner US\$
22-RR-FAO-042	Agriculture	FAO	NNGO	\$18,871
22-RR-FAO-042	Agriculture	FAO	NNGO	\$26,218
22-RR-FAO-042	Agriculture	FAO	NNGO	\$28,289
22-RR-FAO-042	Agriculture	FAO	GOV	\$26,558
22-RR-FAO-042	Agriculture	FAO	GOV	\$14,552
22-RR-WFP-072	Food Assistance	WFP	RedC	\$54,490
22-RR-WFP-072	Food Assistance	WFP	NNGO	\$21,548